

COMMUNE DE DEMORET

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

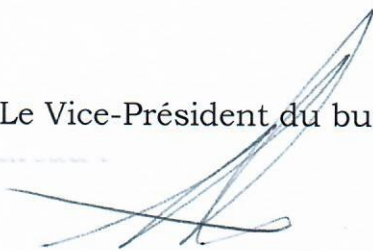
Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Syndicature législature 2026-2031, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

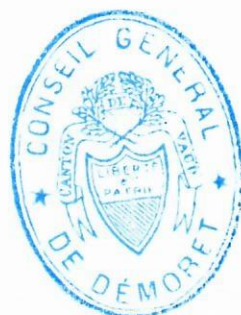
PROCLAME

Monsieur Julien RAPIN, né le 05.10.1987, originaire de Corcelles-près-Payerne, domicilié à Route de Molondin 2 à 1415 Démoret, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Le Vice-Président du bureau:



Pour le Bureau électoral



La secrétaire:



Démoret, le 7 avril 2026